

Un nouveau visage !

La communauté de communes du grand villefranchois devient « Ouest Aveyron Communauté » !

Avec un nouveau site « <https://www.ouestaveyron.fr/> » et de nouvelles compétences :



- **Economie** : Accueil des créateurs d'entreprises. Gestion des Zones d'Activités Economiques – aides à l'immobilier d'entreprises et aux commerces. Définition et mise en œuvre de la politique de soutien au commerce de proximité.
- **Tourisme** : Promotion du tourisme dont la création d'office de tourisme. Définition de la stratégie touristique et d'un projet partagé avec les professionnels autour d'un plan d'actions dans les domaines du marketing, de l'offre ou encore du numérique.
- **Enseignement Supérieur** : Soutien et accompagnement du développement de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle, de la recherche et de la vie étudiante sur le territoire.
- **Agriculture** : Accompagnement du tissu économique rural et agricole à travers un Plan Alimentaire Territorial notamment.
- **Aménagement** : Instructions des autorisations d'urbanisme. Planification à travers la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Prescription et élaboration d'un Plan Local de l'Habitat. Etudes sur les mobilités collectives. Schéma de Cohérence Territorial (SCOT).
- **Transition énergétique** : Planification à travers un Plan Climat Air Energie Territorial.
- **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)** : Délégation de cette compétence aux syndicats de rivières, gestionnaires et aménageurs compétents des cours d'eaux et milieux associés.
- **Déchets** : Collecte des ordures ménagères, du tri sélectif et du verre. Sensibilisation à la réduction des déchets et au tri sélectif.
- **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** : Vérification des systèmes d'assainissement non collectifs des habitations neuves, réhabilitées ou existantes.
- **Solidarité et Social** : Gestion de l'aire d'accueil des Gens du Voyage, de l'Etablissement d'Hébergement pour les personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de Lunac et du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).
- **Santé, famille et Jeunesse** : Encourager et accompagner l'installation de professionnels de la santé sur le territoire à travers l'élaboration du Contrat Local de Santé. Gestion de l' Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) à Villeneuve d'Aveyron et de la Halte-Garderie 1, 2, 3 Soleil à La Fouillade. Etudes permettant d'améliorer la politique communautaire. Création et gestion des Maisons de Santé.
- **Culture** : Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels communautaires. Gestion de la médiathèque à La Fouillade. Gestion du réseau

de lecture publique en partenariat avec la médiathèque départementale. Etudes permettant d'analyser les besoins et réalisation d'un schéma communautaire.

- **Sport** : Construction, entretien et fonctionnement des équipements sportifs d'intérêt communautaire. Gestion du gymnase et du stade de Villeneuve d'Aveyron, des stades de Foissac, de Salles Courbatiès et de Sainte-Croix. Gestion du site de Via Ferrata à Bor et Bar. Etudes permettant d'analyser les besoins et réalisation d'un schéma communautaire.
- **Voirie** : Etudes permettant d'améliorer la compétence.
- **Politique de la ville** : Animation du Contrat Local de Santé. Développement économique du contrat de ville 2015-2020 pour l'emploi, la formation et l'insertion, la redynamisation commerciale et le développement touristique.



L'intervention de
Ouest Aveyron
Communauté
sur le territoire



Un projet de territoire
Le projet de territoire
formalise les enjeux pour
l'avenir du territoire.
Celui de la Communauté

de Communes, réalisé début 2018, met en avant notamment la volonté d'améliorer l'attractivité du territoire et de favoriser l'essor démographique à travers notamment les leviers économique et touristique. Conforter les filières productives existantes tout en développant de nouveaux secteurs afin d'attirer des jeunes, des actifs et des familles. Valoriser le cadre de vie dans les bourgs comme en zone rurale. Pour atteindre ces résultats, la Communauté de communes se fixe 5 axes de travail :

- La croissance verte au service du cadre de vie
- Diversifier et développer l'économie locale en accompagnant les mutations

- Faire rayonner le territoire
- Un projet urbain pour une centralité partagée
- Contribuer au bien-être et à l'épanouissement de chacun

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Ouest Aveyron Communauté s'engage dans l'élaboration de son PLUi.

Le PLUi déterminera les conditions de développement du territoire pour les 10 ans à venir. Ce document prend en compte de nombreuses thématiques : l'environnement, l'agriculture, l'urbanisation, le patrimoine...

**OBJECTIF : METTRE EN PLACE
UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOME
ET DURABLE DU TERRITOIRE.**

Dans le cadre de la concertation avec la population, les documents validés au fur et à mesure de l'étude seront consultables dans les mairies et à la Communauté de Communes. Un registre est disponible dès à présent à Ouest Aveyron Communauté pour prendre en compte les réflexions des habitants et leurs propositions ayant trait à l'intérêt général. Il est également possible de faire des propositions par courrier adressé en Mairie ou à la Communauté de Communes, ou encore par mail, à l'adresse :

plui@grandvillefrancois.fr

Une réunion publique aura lieu le 17 septembre à 19h30, salle de La Madeleine à Villefranche.

DOCUMENTS D'URBANISME EN VIGUEUR

- Carte communale
- Plan local d'urbanisme
- Plan local d'urbanisme Généralisé
- Règlement national d'urbanisme

